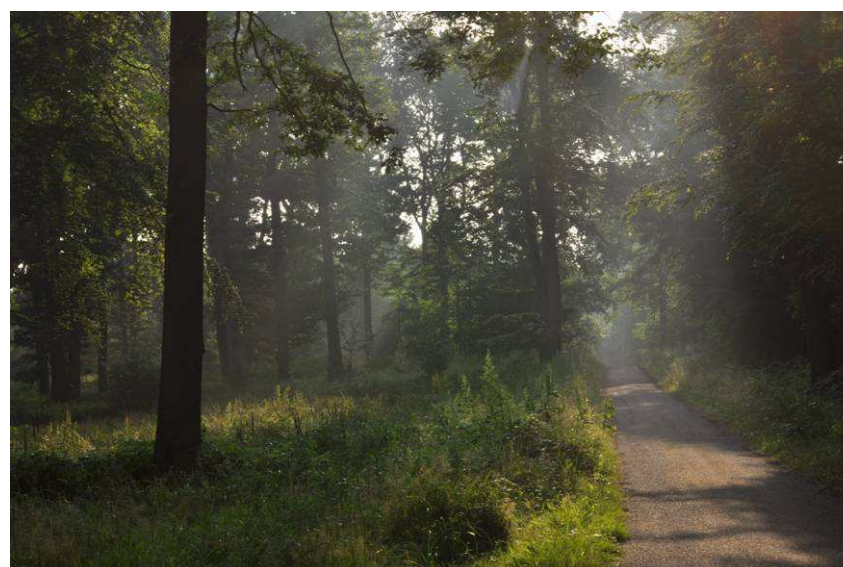


# Comité de Gestion Patrimoniale

## forêts domaniales de l'Isle-Adam / Carnelle



# Sommaire

## 1 – Point d’avancement du projet des forêts périurbaines

## 2 – Les forêts de l’Isle Adam / Carnelle Bilan 2013 et perspectives 2014

- ▶ Présentation de l’étude paysagère de l’Isle-Adam
- ▶ Sylviculture et conduite des peuplements
- ▶ Écologie

# Le projet « Forêts périurbaines »

## point d'avancement



Direction territoriale Île-de-France nord-ouest

# Retour sur le diagnostic

- ☞ Quelques dizaines de retours qui confortent l'état des lieux, émanant principalement d'associations, mais aussi de communes et de personnes physiques.
- ☞ Une réponse difficile à formuler, inexistante ou attendue, pour les organismes de type fédération, montrant la complexité du sujet.
- ☞ Des réflexions lancées avant la consolidation définitive.  
4 axes de travail : gestion sylvicole, exploitation et commercialisation des bois, gouvernance, communication.

## Les comités et leurs travaux

☞ Un comité de suivi et de concertation réunissant les différents groupes d'intérêt : administrations de tutelle de l'ONF (Agriculture, Environnement), Île-de-France Environnement, Fédération Nationale des Sociétés d'Amis des Forêts, Comité Régional de la Randonnée Pédestre, Centre Ornithologique Île-de-France, fédération des Chasseurs, fédération nationale du Bois, collectivités gestionnaires d'espaces boisés (Agence des Espaces Verts, Ville de Paris).

☞ Ce comité donne la feuille de route à chacun des groupes de travail, en fixe la composition, examine les propositions.



# Les comités et leurs travaux

## Gestion sylvicole

Un groupe composé de personnels ONF, naturalistes, forestiers autres (Centre Régional de la Propriété Forestière, Chambre d'Agriculture, coopérative forestière).

Une réflexion portant sur un ajustement des pratiques quant à la conduite des coupes de régénération, voire la réduction des surfaces parcourues par des coupes de régénération en plein (extension du traitement irrégulier), en partant d'une situation où 85 % de la surface domaniale est gérée selon le traitement régulier.



# Les comités et leurs travaux

## Gestion sylvicole

- ☞ Un défaut de retours d'expérience en matière de traitement irrégulier à l'échelle régionale : nécessité de se forger une expérience et de former les personnels.
- ☞ Des écueils qui limitent les options et justifient le maintien du traitement régulier : déséquilibre forêt-gibier, état sanitaire dégradé des arbres, dynamique très forte d'une essence a priori pourtant peu adaptée.
- ☞ Des mesures paysagères pour les forêts qui font encore l'objet de coupes de régénération en plein (type de coupes conservé sur le long terme, ou maintenu à titre transitoire dans l'attente d'une refonte de l'aménagement).

# Les comités et leurs travaux

## Exploitation et commercialisation des bois

☞ Un groupe composé de gestionnaires et d'exploitants.

☞ Des clauses particulières pas encore arrêtées pour :

- Amortir l'impact visuel des chantiers,
- Réduire le temps de réalisation du chantier.

-Une extension du bois façonné = internalisation par l'ONF de l'exploitation = vente par l'ONF de bois et non d'arbres.

-Interventions hors feuilles d'octobre à avril ? Façonnage à l'avancement ? Parcs à grumes ? Etc.





# Les comités et leurs travaux

## Gouvernance

- ☞ Un groupe composé de personnels ONF, de représentants de collectivités (Agence des Espaces Verts, Conseils généraux du Val-de-Marne et du Val d'Oise) et d'IDFE.
- ☞ Des entretiens semi-directifs au printemps 2014 pour mieux connaître le ressenti et le vécu des participants aux CGP, et mieux cerner les pistes d'amélioration.
- ☞ Des réflexions qui ne se limitent pas au seul fonctionnement des CGP ; relations bilatérales.

# Les comités et leurs travaux

## Communication

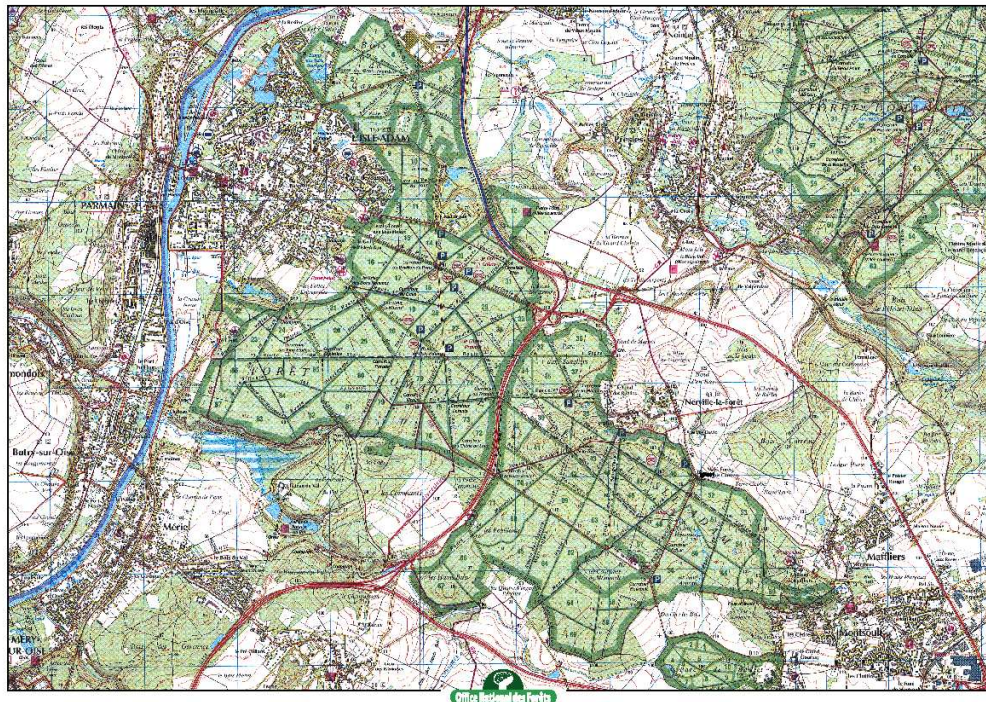
- ☞ Des réflexions menées avec l'interprofession FrancilBois, dans le cadre d'une démarche soutenue par la Région Île-de-France (dispositif Pass'filère).
- ☞ Soutien attendu d'une agence de communication.
- ☞ Une réflexion qui s'articule avec la gouvernance : quel contenu vers nos interlocuteurs pour pouvoir échanger et prévenir une trop forte dissymétrie de connaissances ?

# La forêt domaniale de L'Isle-Adam

## Une forêt de 1547 ha

Située à 25 km au Nord-Ouest de Paris.

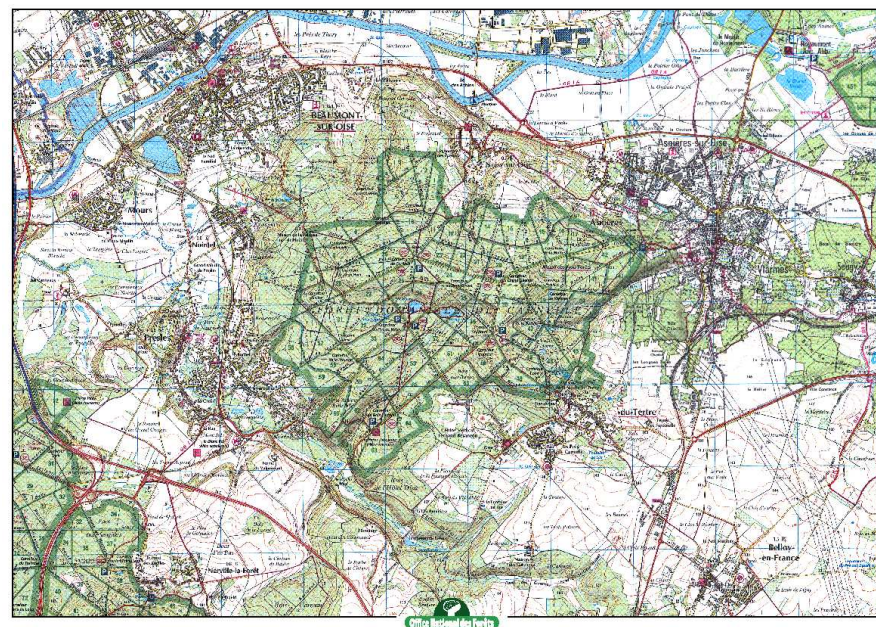
- Ceinturée par dix communes.
- Divisée par le passage de la voie express N184 et traversée par deux routes départementales.
- Marquée par l'histoire : reste des vestiges mégalithiques comme l'allée couverte de la Pierre-Plate.
- Devient propriété des Conti en 1651 qui l'aménage pour la chasse.
- Vallonnée et sableuse.
- Composée de chênes sessiles et pédonculés : 56%, châtaigniers : 10%, charmes ...
- **Une forêt vieillissante, à rajeunir.**



# La forêt domaniale de Carnelle

## • Une forêt de 975 hectares

- Située à 25 km au nord de Paris
- Propriété de Anne de Montmorency en 1527 puis des Conti.
- Toute la forêt est en ZNIEFF de type 2.
- Composée majoritairement de châtaigniers, chênes sessiles et pédonculés, hêtres...
- Les chênes sont très recherchés pour leur haute qualité en ébénisterie.
- Dépérissement du châtaignier.
- Plusieurs espèces remarquables comme l'osmonde royale.
- Plusieurs sites remarquables comme la Pierre Turquoise (mégalthé), l'étang bleu et le petit étang.



# Présentation de l'étude paysagère

## Forêt de l'Isle-Adam

Diagnostic et Orientations paysagères



## Objectifs de l'étude

### Diagnostic:

- Contexte
- Paysages de l'Isle-Adam

### Propositions paysagères:

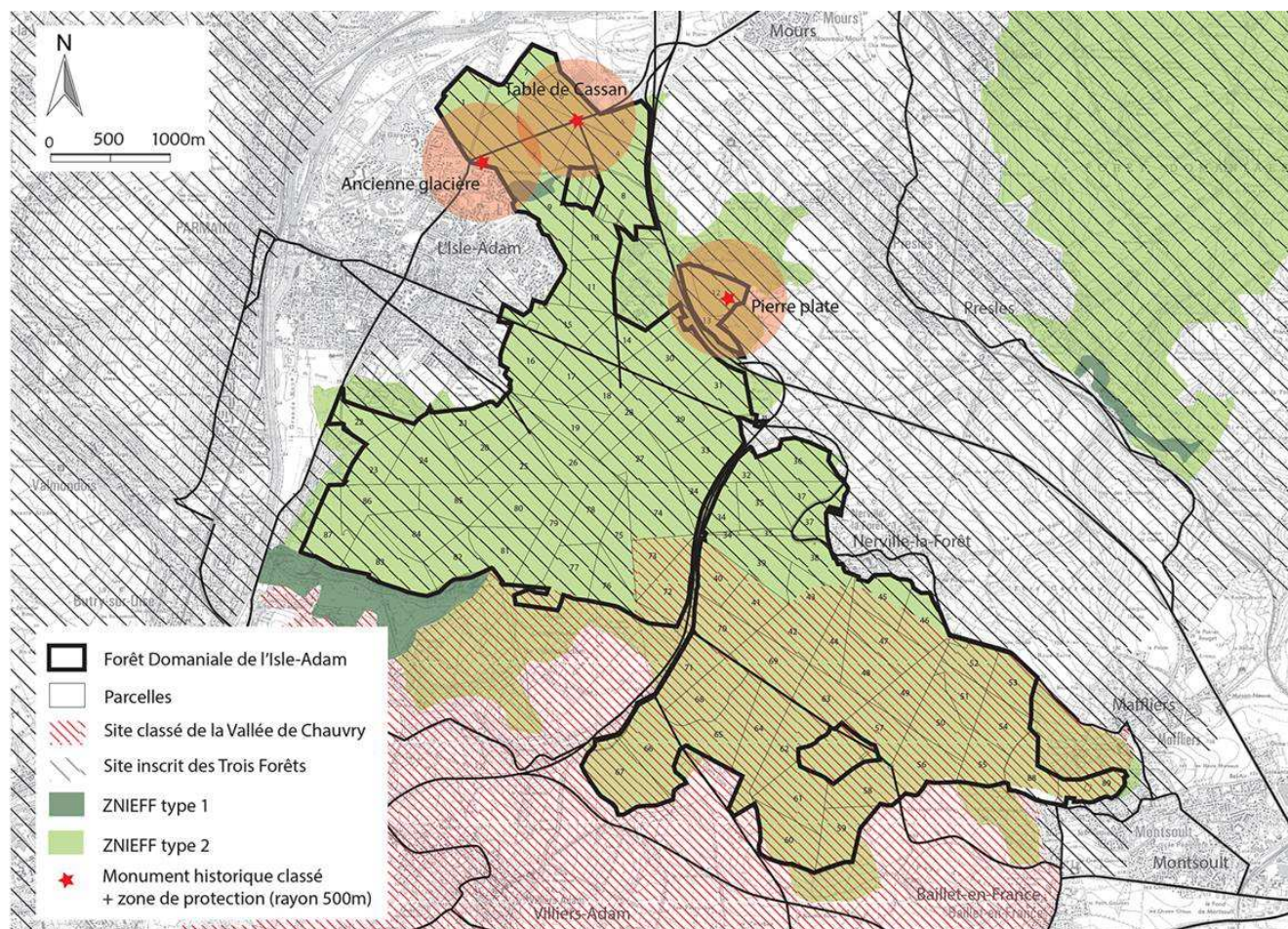
- Orientations paysagères à l'échelle de la forêt
- Mesures ponctuelles de sauvegarde et de mise en valeur

# Étude paysagère - Forêt de l'Isle-Adam

## Diagnostic / Contexte

### Statuts de protection

- Site classé de la Vallée de Chauvry
- Site inscrit des Trois Forêts
- ZNIEFF type 1 et 2
- 3 Monuments Historiques classés



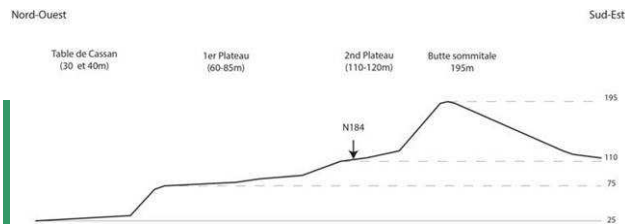
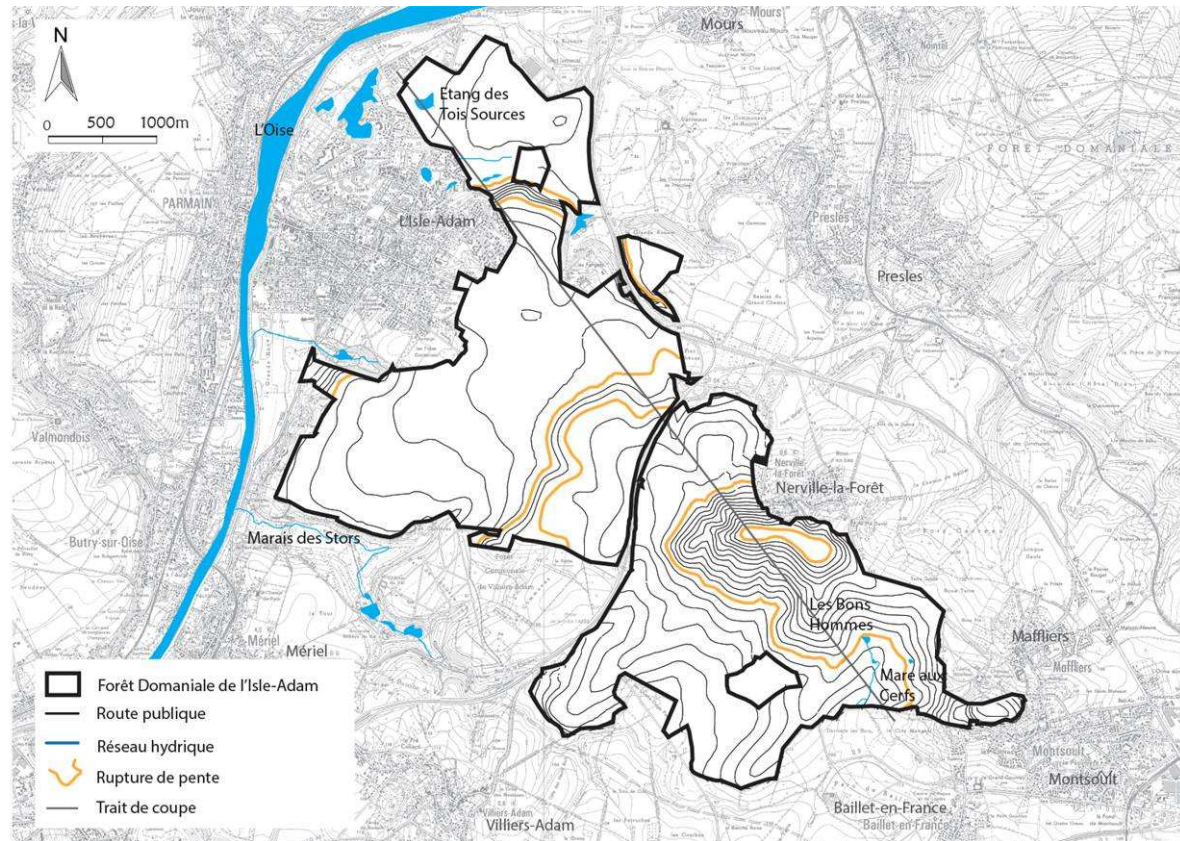
# Étude paysagère - Forêt de l'Isle-Adam

## Diagnostic / Paysages de l'Isle-Adam

### Éléments structurants du paysage:

#### Topographie

- Nord de la Forêt (entre 30 et 40m d'altitude)
  - Premier plateau à l'Ouest (60 à 85m)
  - Second plateau au centre (entre 110 et 120m)
  - Butte sommitale au Sud-Est (195m d'altitude)
- 
- 3 zones séparées par des bandes à fortes pentes



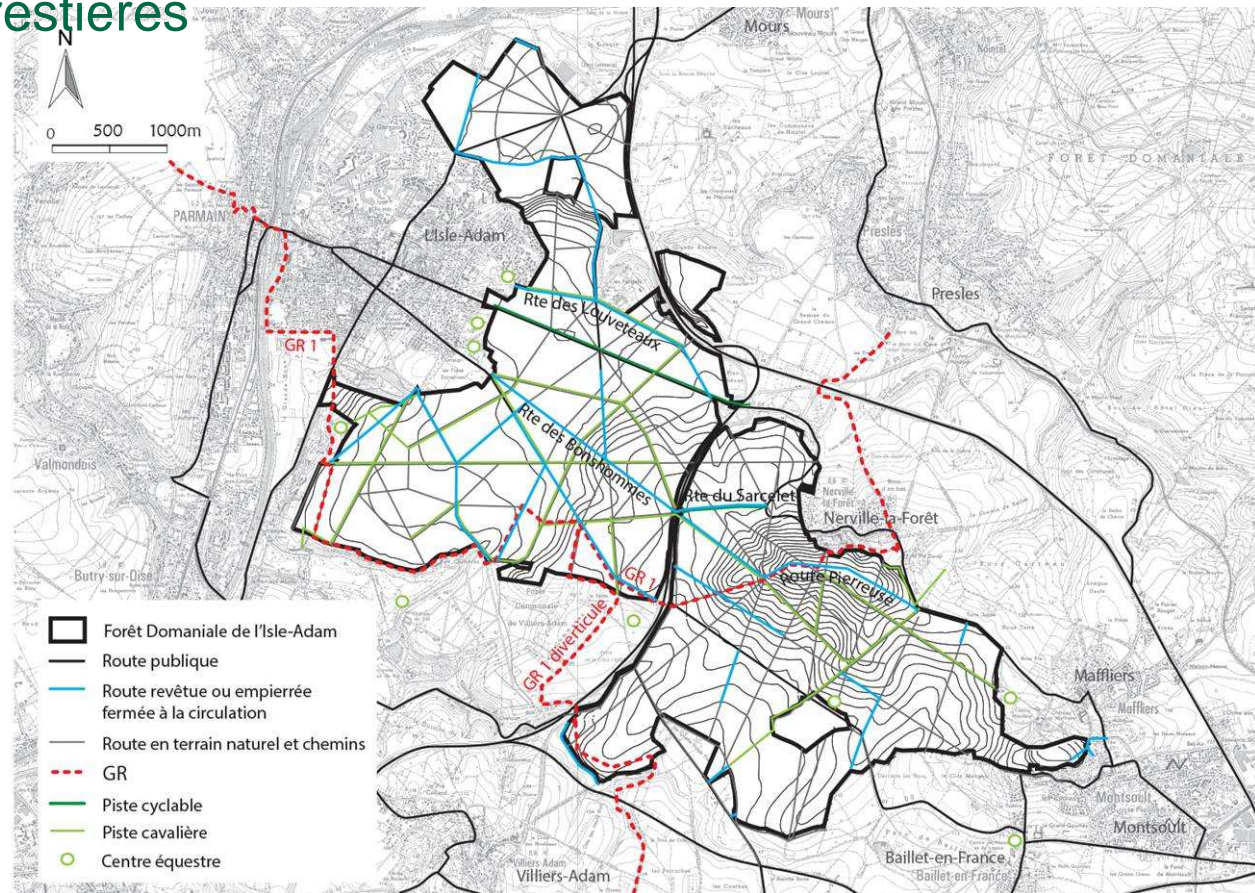


# Étude paysagère - Forêt de l'Isle-Adam

## Diagnostic / Paysages de l'Isle-Adam

### Éléments structurants du paysage: Maillage des allées forestières

- Routes forestières très fréquentées revêtues ou empierrées fermées à la circulation,
- 1 sentier de Grande Randonnée (GR 1 reliant les forêts domaniales du Val d'Oise),
- Sentiers de petite randonnée
- 25km de pistes cavalières
- Pistes cyclables



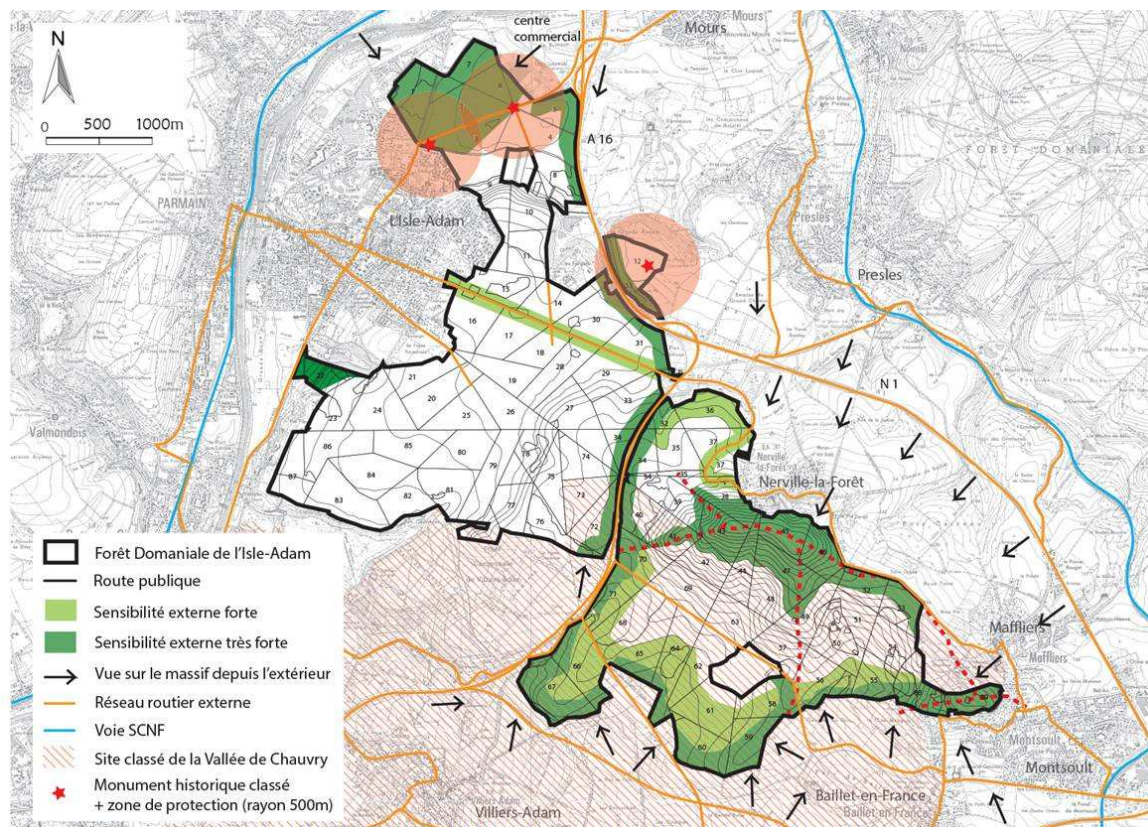
# Étude paysagère - Forêt de l'Isle-Adam

## Diagnostic / Paysages de l'Isle-Adam

### Carte des sensibilités paysagères :

#### Visibilité externe

- Grands axes routiers (A16, RN 1, RN 184, RD 64, RD 922...)
- Communes limitrophes



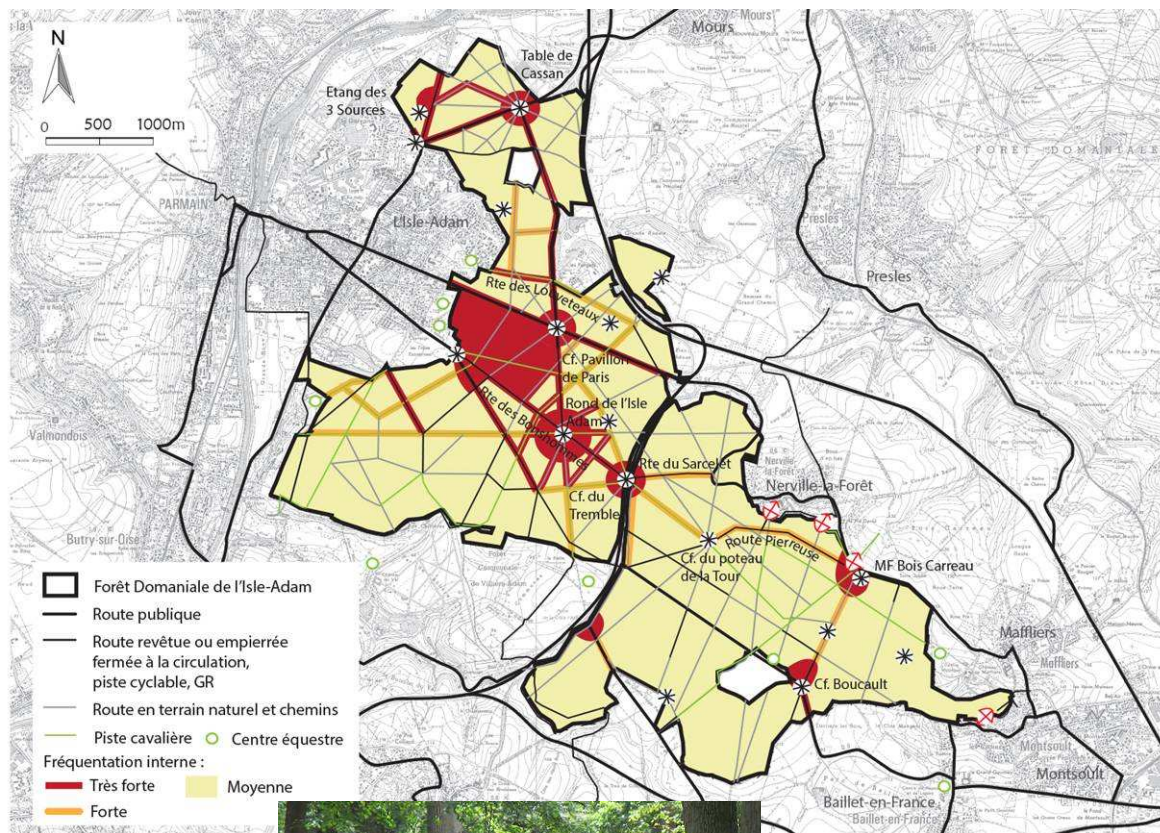
# Étude paysagère - Forêt de l'Isle-Adam

## Diagnostic / Paysages de l'Isle-Adam

### Carte des sensibilités paysagères :

#### Fréquentation

- RD 922, RD 64
- Routes forestières privilégiées : RF des Bonshommes, du Bois Franc, des Stors, des Louveteaux, Lary, etc.
- Carrefours en étoile : Carrefour du Pavillon de Paris, Rond de l'Isle-Adam, carrefour du Tremble, Table de Cassan, etc.
- Fréquentation forte mais hétérogène géographiquement
- Nombreux cavaliers
- Fréquentation de proximité

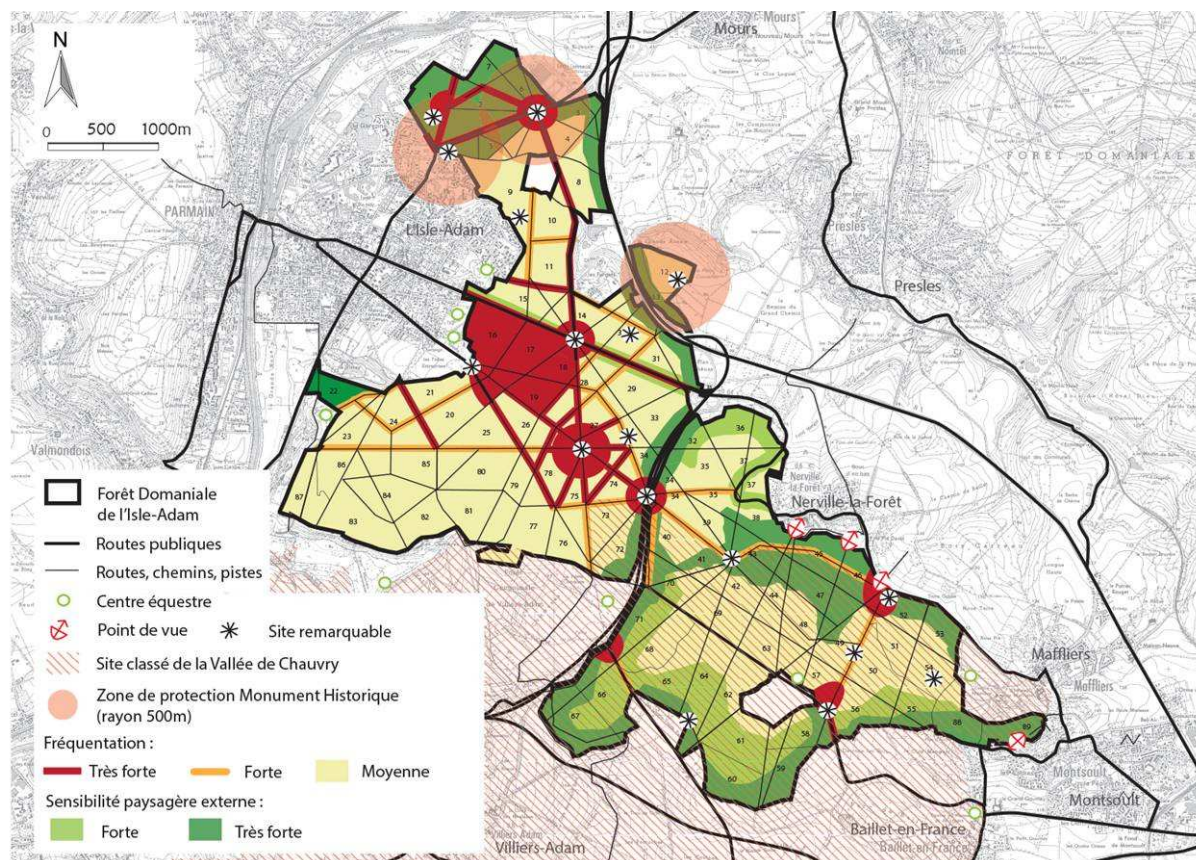


# Étude paysagère - Forêt de l'Isle-Adam

## Diagnostic / Paysages de l'Isle-Adam

### Carte des sensibilités paysagères

- Sensibilité très forte (butte sommitale, lisières en pente, abords des axes circulés, abords des sites les plus fréquentés)
- Sensibilité forte (pentes visibles, abords de certains axes)
- Sensibilité moyenne (cœur du massif et de certaines parcelles sans relief)
- Pas de sensibilité faible.

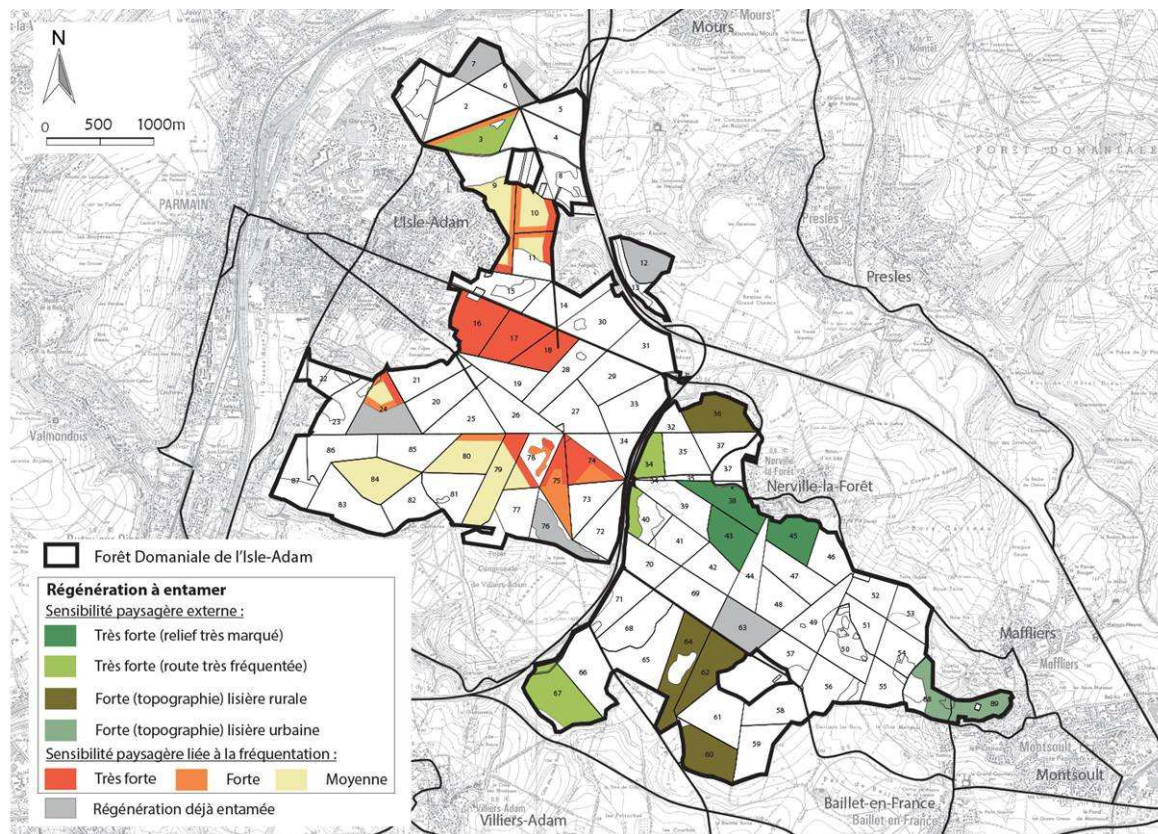


# Étude paysagère - Forêt de l'Isle-Adam

## Propositions paysagères / Orientations paysagères à l'échelle de la forêt

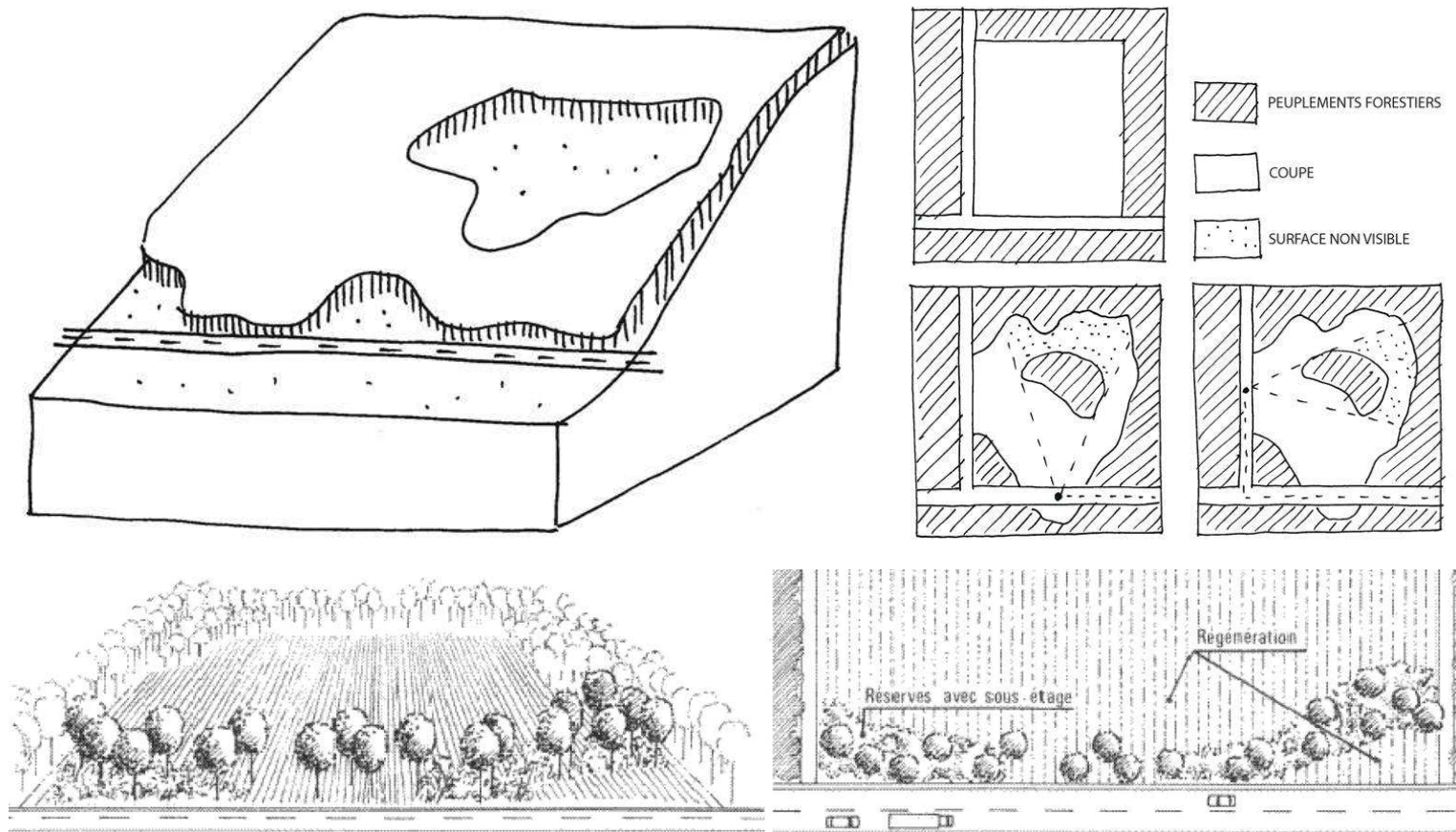
- Préconisations adaptées à chaque type de sensibilité paysagère
- Surfaces maximales des coupes rases ou définitives :  
3ha (secteurs très fréquentés)  
4 à 5ha (secteurs moyennement fréquentés ou ayant une sensibilité paysagère externe)
- Maintien temporaire du couvert forestier dans les secteurs les plus fréquentés (ex. le taillis de tilleul)

Étude systématique des contraintes propres à chaque cas sur le terrain (présence de sentiers, relief, points de vue, etc.)



# Étude paysagère - Forêt de l'Isle-Adam

## Propositions paysagères / Orientations paysagères à l'échelle de la forêt



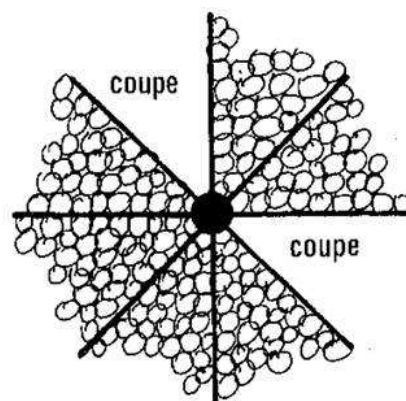
# Étude paysagère - Forêt de l'Isle-Adam

Propositions paysagères / Mesures ponctuelles de mise en valeur

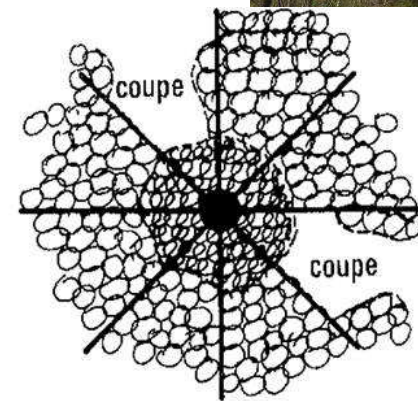
- Arbres remarquables et beaux sujets



- Carrefours en étoile



à éviter



à rechercher

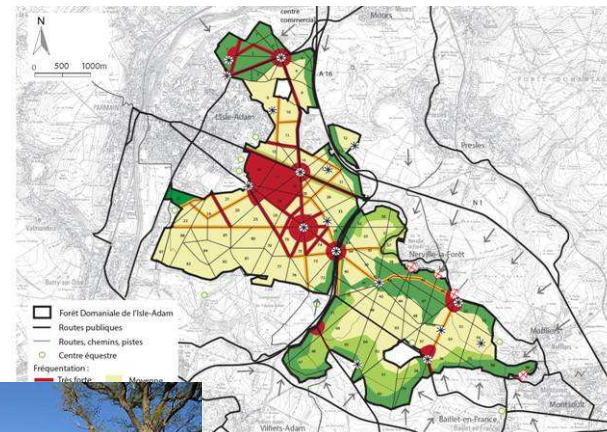
# Étude paysagère - Forêt de l'Isle-Adam

## Propositions paysagères / Orientations paysagères à l'échelle de la forêt

- Parcelles dont l'ouverture en régénération est déjà entamée



- îlot de vieux bois
- éclaircie
- coupe secondaire réalisée rapidement
- ▨ coupes définitive et secondaire à réaliser dans 5 ans
- ▬ maintien d'une bande de taillis





# Étude paysagère - Forêt de l'Isle-Adam

## Propositions paysagères / Orientations paysagères à l'échelle de la forêt

### - Application de ces principes

Pour les parcelles qu'il est prévu d'ouvrir en régénération cette année : 34, 67 :

- surface limitée par rapport à la prévision du plan de gestion, contours étudiés par un forestier paysagiste.

Pour les parcelles déjà engagées dans un processus de renouvellement où il faut marquer cette année une coupe afin d'apporter aux semis la lumière nécessaire : 36, 63, 78 :

- maintien d'îlots paysagers et arbres patrimoniaux, décalage dans le temps des coupes définitives par surfaces réduites, conservation de corridors écologiques.

### - Poursuite des études

En 2014 : inventaires des peuplements sur les parcelles en futaie adulte, dont celles que l'aménagement prévoit de régénérer.

En 2015 : réflexion sur l'adaptation de l'aménagement forestier, sur la base des inventaires.

# SYLVICULTURE ET CONDUITE DES PEUPLEMENTS

Forêts de l'Isle-Adam et Carnelle



## L'Aménagement,

### un cadre et un guide pour les interventions des forestiers

- L'aménagement de l'Isle-Adam : 2008 - 2027
- L'aménagement de Carnelle : 2007 - 2026

prévoient :

- un important effort de régénération dû au vieillissement excessif de la forêt :  
Isle-Adam : 290 ha    Carnelle : 240 ha
- des coupes d'éclaircie dites « d'amélioration » :  
3000 m<sup>3</sup> pour 50 à 90 ha parcourus en coupe/ an en moyenne sur chacune des 2 forêts.
- la préservation et l'amélioration des éléments constitutifs de la biodiversité forestière comme la restauration de mares, le maintien d'îlots de vieux bois.



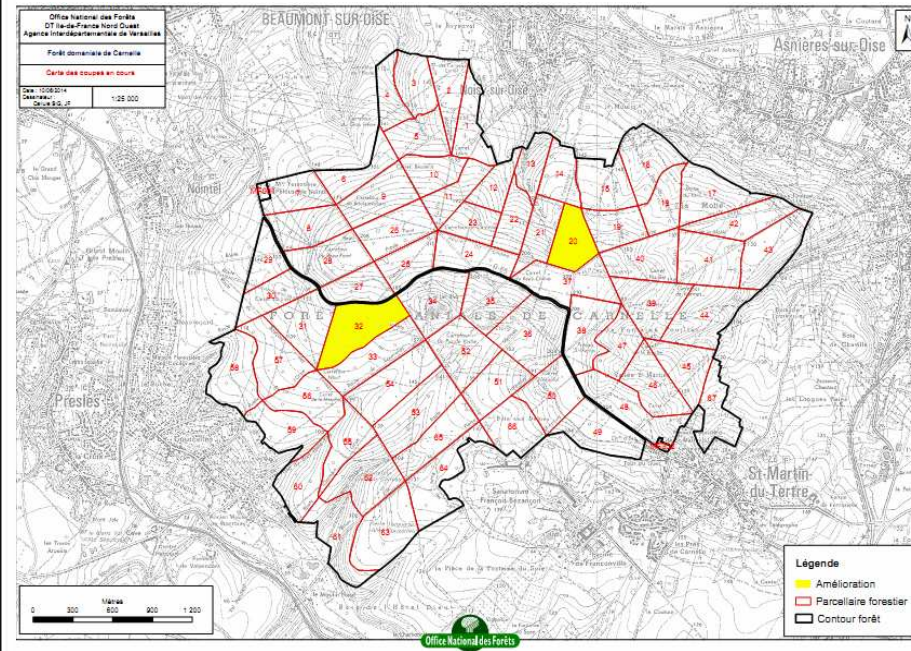
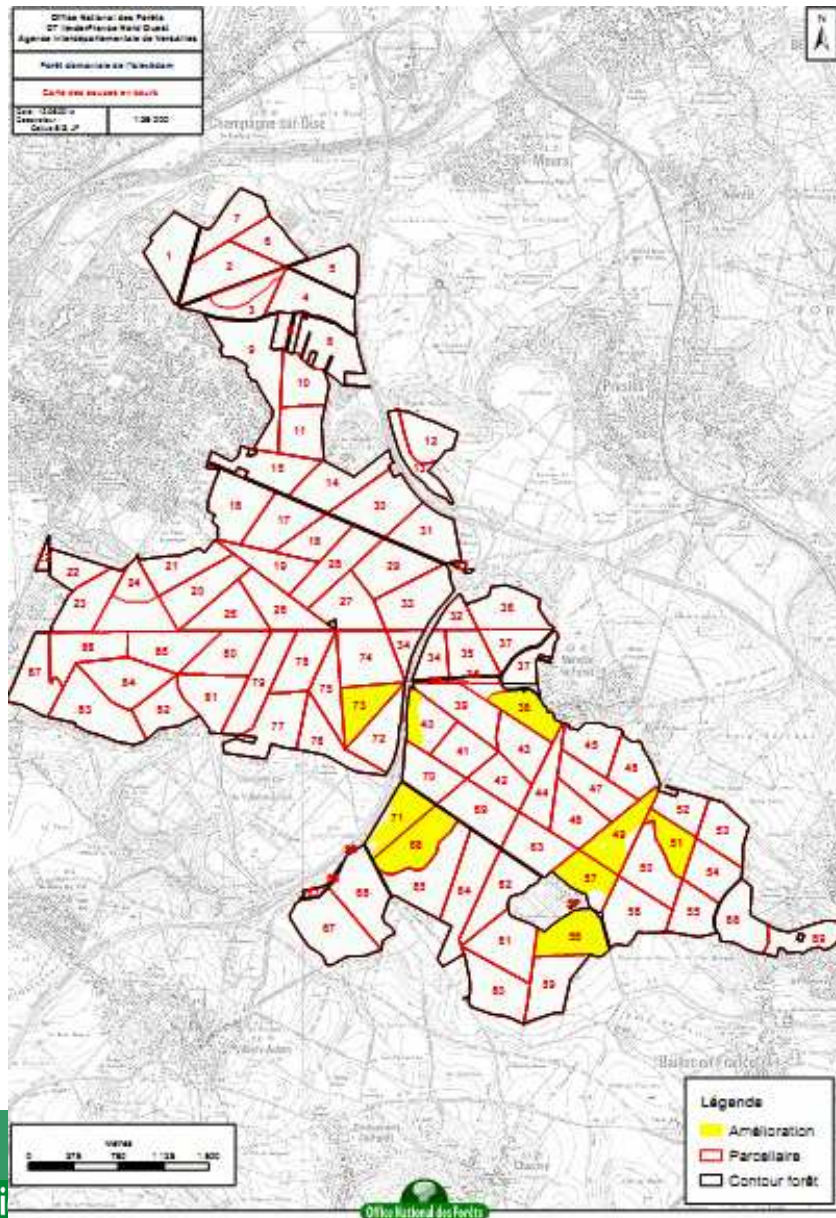
## Suivi de l'aménagement (2009 - 2028)

### – Carte des coupes de régénération et d'amélioration

- Les coupes en cours
- Les coupes en portefeuille
- L'état d'assiette 2014

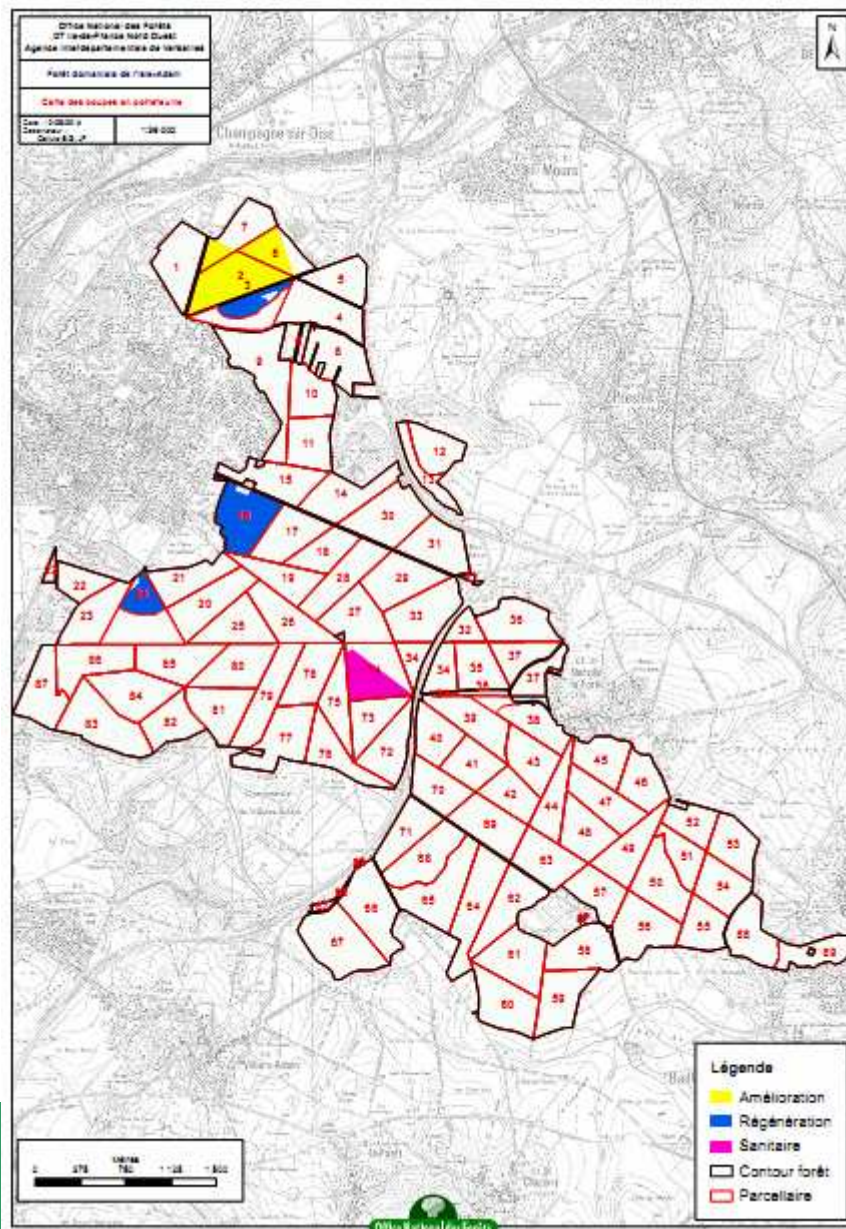
# Sylviculture et conduite des peuplements / Isle-Adam et Carnelle

## Les coupes en cours



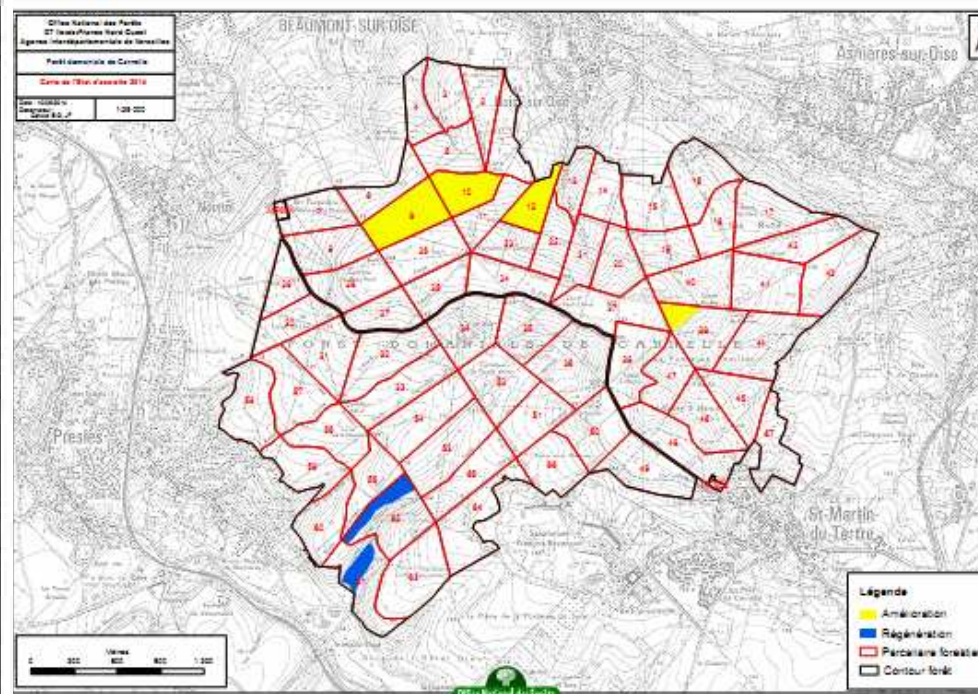
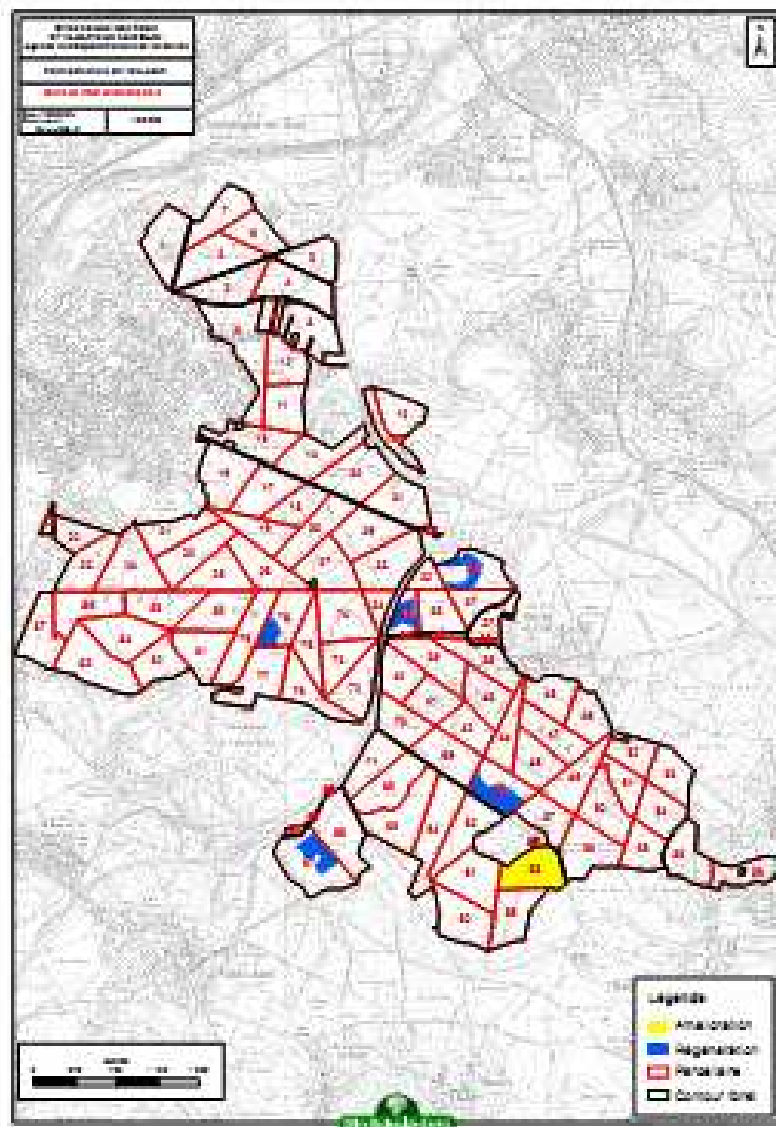
# Sylviculture et conduite des peuplements / Isle-Adam

## Les coupes en portefeuille



# Sylviculture et conduite des peuplements / Isle-Adam et Carnelle

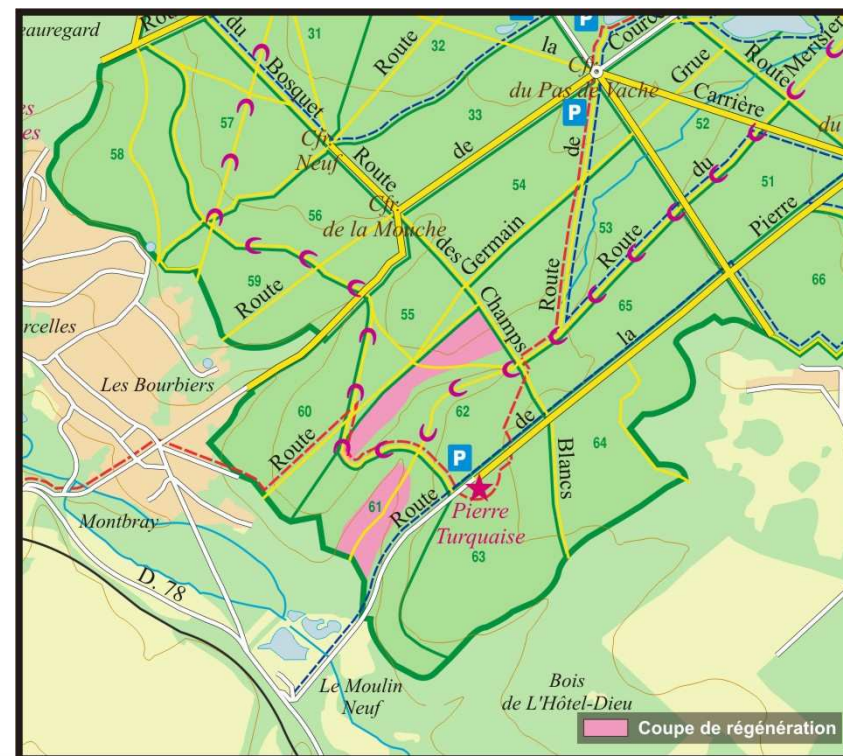
## L'Etat d'Assiette 2014



# Sylviculture et conduite des peuplements

## Zoom sur une coupe – parcelles 61 – 62 / Carnelle

- Une coupe de régénération programmée à l'automne
- Objectif : Renouveler les arbres selon des contours intégrés au paysage et par surfaces réduites
- Communication :
  - un communiqué envoyé aux mairies et membres du CGP
  - 2 panneaux sur site

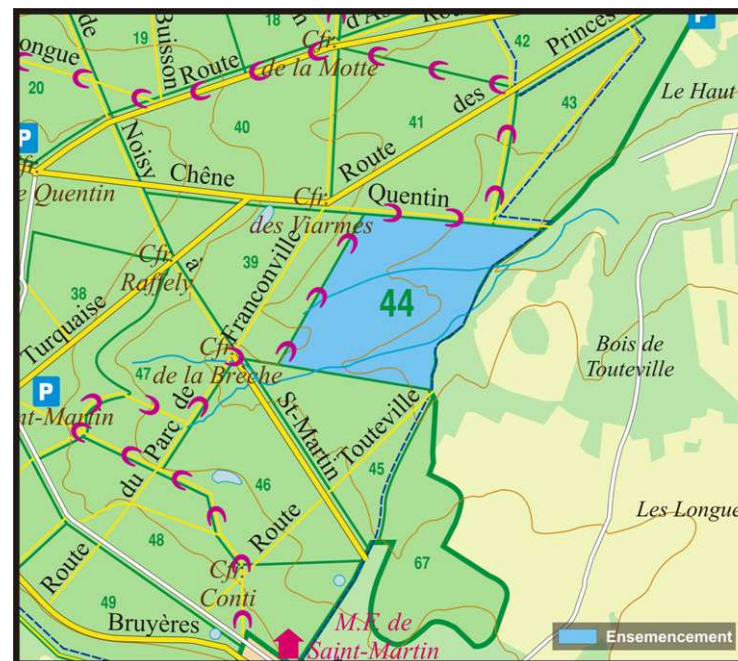




# Sylviculture et conduite des peuplements

## Zoom sur une coupe – parcelle 44 Carnelle

- ▶ Une coupe de régénération sur 3,5 hectares (réduite par rapport aux 19 hectares prévus par le plan de gestion).
- ▶ Objectif : renouveler les châtaigniers arrivés à maturité
- ▶ Fin août 2013
- ▶ Communication :
  - un communiqué envoyé aux mairies et membres du CGP
  - 2 panneaux sur site



Office National des Forêts  
Forêt domaniale de Carnelle

### L'ONF prépare la forêt de demain...

...en renouvelant les arbres de cette parcelle

Que se passe-t-il dans ma forêt ?  
Des coupes de régénération sont prévues sur la parcelle 44 de la forêt de Carnelle. Constituée principalement de châtaigniers, cette parcelle de 20 hectares, se compose à la fois d'arbres très âgés mais aussi de jeunes châtaigniers arrivés après la tempête.

Pour renouveler la parcelle, l'ONF va réaliser progressivement une série de coupes lues sur deux prises au feu. Cette intervention consiste à couper les arbres arrivés à maturité pour laisser pousser les jeunes. La première coupe débute fin août 2013.

La foresterie privilégiera la régénération naturelle des arbres présents. Néanmoins, des plantations de chênes et feuillus précoces (bouleau, alnus, érable) à l'ouest et à l'est de la parcelle assurent la germination naturelle n'étant pas suffisante.

Le bois récolté sera utilisé pour l'aménagement, charpente, industrie et chauffage.

Cette action est programmée dans le cadre de l'aménagement, document de gestion durable de la forêt. Elle contribue au renouvellement de la forêt domaniale de Carnelle.

www.onf.fr

# Sylviculture et conduite des peuplements

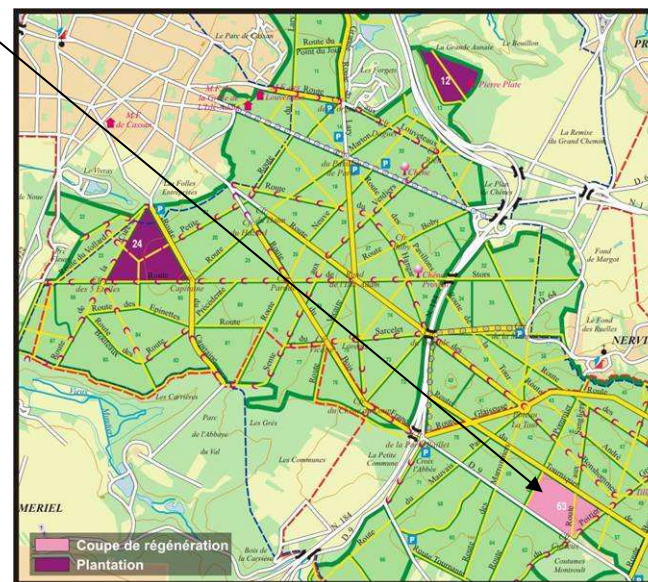
## Zoom sur une coupe – parcelle 63 – Isle-Adam

► Une coupe de régénération programmée en 2014 :

Selon les préconisations de l'étude paysagère (en deux temps)

En maintenant des arbres habitats comme relais de l'îlot de vieux bois conservé au nord de la parcelle.

► Objectif : Renouveler le peuplement par la mise en lumière.



# Sylviculture et conduite des peuplements

## Zoom sur une coupe – parcelle 67 – Isle-Adam

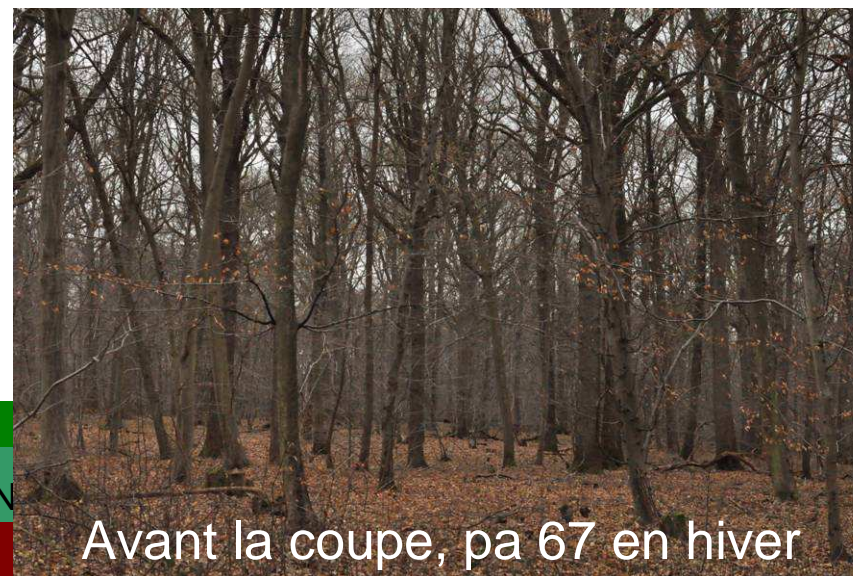
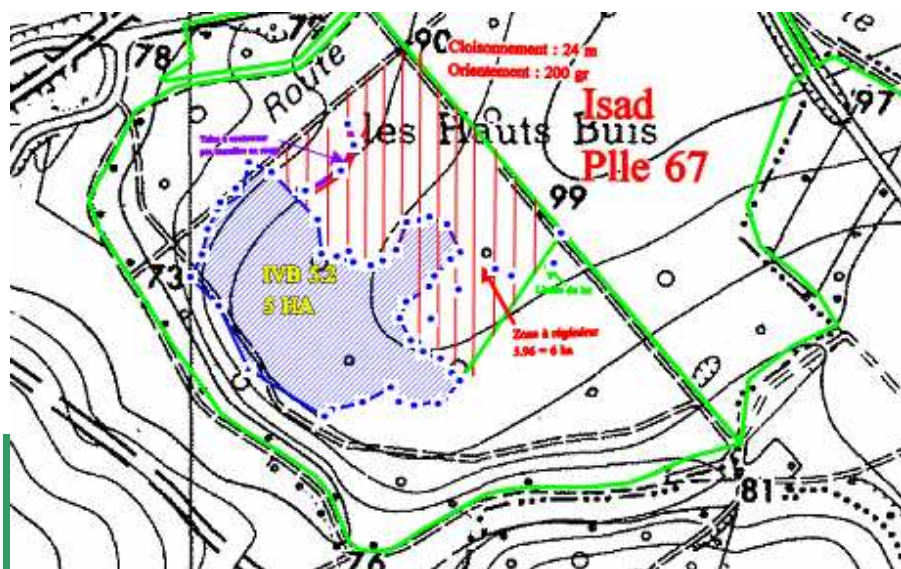
- ▶ Une coupe de régénération est programmée en 2014 ///  
**coupe d'ensemencement, surface réduite et délimitée selon les préconisations paysagères :**

extraction du taillis, des châtaigniers.

- ▶ Apport de lumière permettant aux semis de chêne de se développer.



Avant la coupe, pa 67 en été



Avant la coupe, pa 67 en hiver

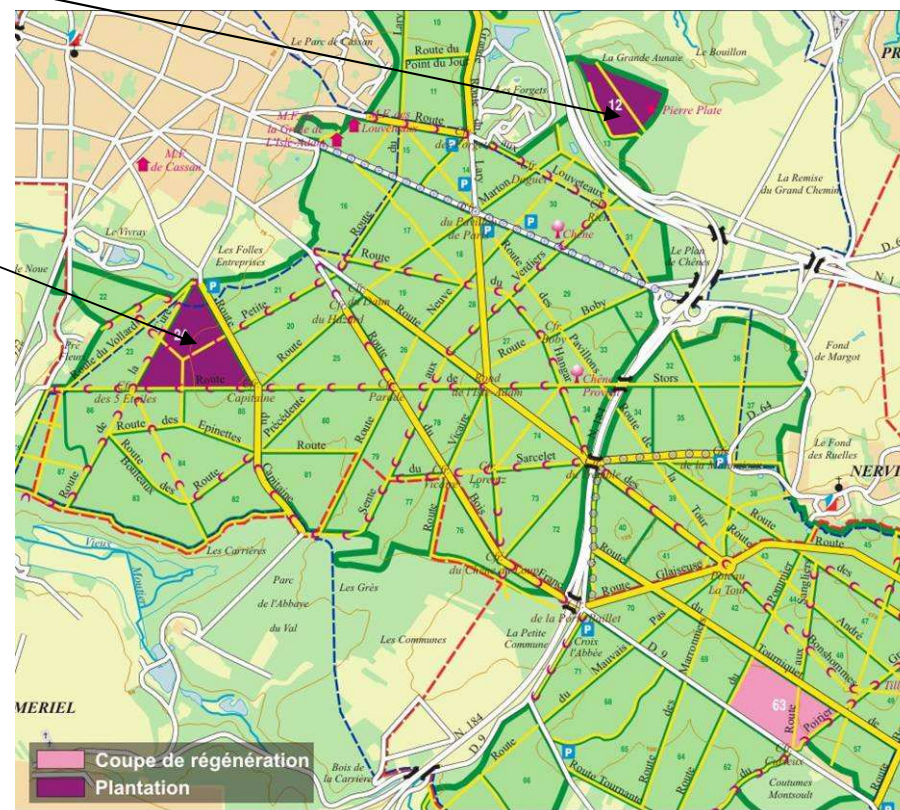
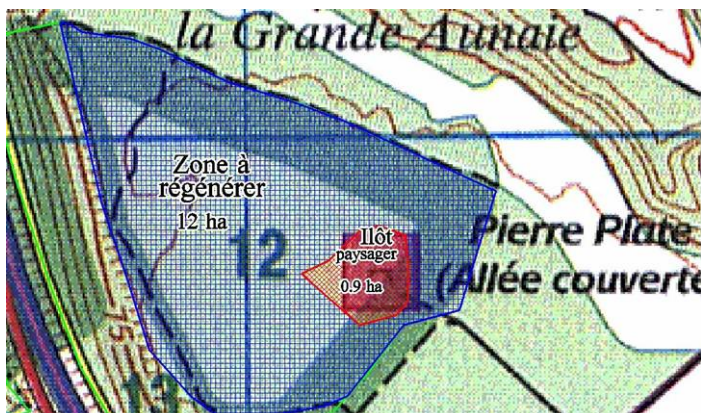
# Sylviculture et conduite des peuplements

## Zoom sur des plantations – parcelles 12 et 24 – Isle-Adam

► pa 12 : Une plantation de chênes et fruitiers prévue début 2015.

En amont, broyage des rejets et pose de clôture.

► pa 24 : Une plantation réalisée en 2013 à suivre par dégagements des plants et à compléter.



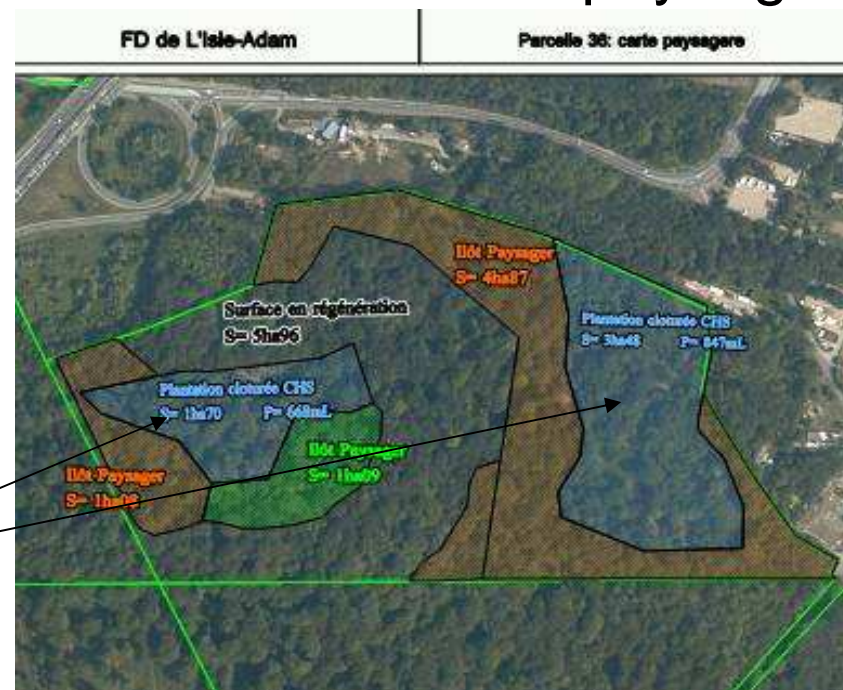
# Sylviculture et conduite des peuplements

## Zoom sur des coupes – parcelles 34 et 36 – Isle-Adam

► parcelle 34 : en vue d'une mise en régénération ;  
implantation d'un réseau de cloisonnements d'exploitation pour canaliser les engins.



► parcelle 36 : coupe de régénération intermédiaire basée sur une étude paysagère



Plantations clôturées

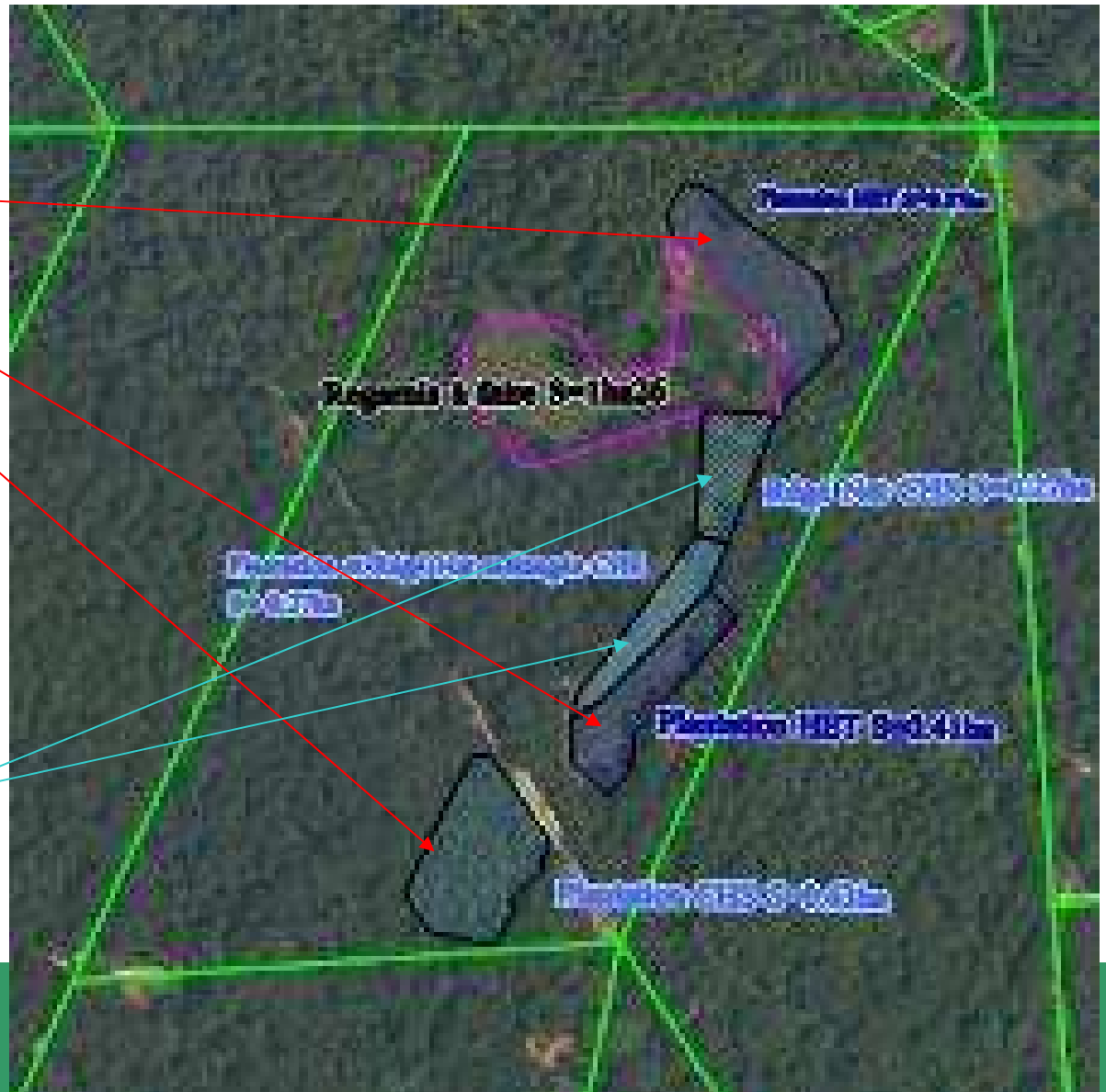
Îlots paysagers

# Sylviculture et conduite des peuplements

Coupe de régénération intermédiaire – parcelle 78 – Isle-Adam :  
une mosaïque de régénérations forestières avec maintien d'arbres et  
d'îlots paysagers

Plantations

Régénération naturelle



# ÉCOLOGIE

## Forêt de l'Isle-Adam

- ▶ Plan de gestion des zones humides

Mares et étangs de la forêt de l'Isle-Adam

## Forêt de Carnelle

- ▶ Installation de crapauducs



# Écologie – Plan de gestion des zones humides

Le plan de gestion a été présenté sur le terrain au Comité de Suivi Ecologique du Val d'Oise le 27 mai dernier.

## Objectifs :

- ▶ Fournir au gestionnaire un guide de gestion des habitats.
- ▶ Proposer des actions en adéquation entre l'état de conservation des habitats naturels et l'écologie des espèces présentes.

## Méthodologie :

- ▶ recherches travaux antérieurs, inventaires en 2013, synthèse avec saisie sur SIG, préconisations.



# Écologie – Plan de gestion des zones humides



- ▶ Les mares et étangs situés au Sud Est de la forêt sont alimentés par la nappe des Sables de Fontainebleau.

- ▶ Les très nombreuses mares du canton de Cassan (notamment parcelles 7 à 9) correspondent à des dépressions, essentiellement d'anciens trous de bombe, mettant à jour la nappe des alluvions de l'Oise. Elles sont alimentées par les eaux de pluie et la nappe.

# Écologie – Plan de gestion des zones humides

- ▶ Caractéristiques des mares :
    - 62 mares permanentes, 9 mares sèches, 2 mares temporaires.
    - petites, intraforestières
    - grande variété de conditions d'éclairement
    - pauvres en herbiers aquatiques
  
  - 29 mares en partie végétalisées,
  - 9 mares saturées de végétation herbacée
  - 20 mares dissimulées sous les ronces et ligneux
- ▶ Bonne représentativité des différentes catégories de mares en forêt domaniale

# Écologie – Plan de gestion des zones humides

## ► Inventaires :

### 25 espèces d'odonates :

- 3 espèces protégées en IDF
- 6 espèces déterminantes ZNIEFF
- 2 espèces indicatrices de mares forestières patrimoniales à l'échelle de l'IDF.

### 8 espèces d'amphibiens inventoriées :

- 7 espèces protégées au niveau national
- 1 espèce déterminante ZNIEFF : le Triton crêté.



*Triton crêté mâle  
(C Baudran)*



*Larve de Triton crêté*

Non revues : Alyte accoucheur, Triton ponctué.

# Écologie – Plan de gestion des zones humides

## ► Actions envisagées selon les mares :

- Curage partiel voire total,
- Abattage des ligneux,
- Recépage, débroussaillage,
- Curage de fossé
- re profilage des berges
- Fauchage...



Fauchage marais du Lary p.9

## Étang des nénuphars parcelle 9

- Curage des arrivées d'eaux pour meilleure alimentation,
- Reprise de la berge sur une fuite existante,
- Curage autour de la vanne de trop plein de l'étang,
- Pose de nouvelles planches pour régulation du niveau de l'étang.



# Écologie – Implantation de crapauducs

## Forêt de Carnelle

- 3 crapauducs mis en place par le CG95 sur la RD85
- Panneaux d'interdiction de circuler et d'information



**Forêt domaniale de Carnelle**

Office National des Forêts

val d'oise le département

### LE LAC BLEU ET LE PETIT ETANG

SITE DE REPRODUCTION DES AMPHIBIENS

Le Lac bleu et le Petit étang en forêt domaniale de Carnelle sont des sites de reproduction pour le crapaud commun, la grenouille rousse et la grenouille agile.

Les crapauds et les grenouilles, qui appartiennent à la classe des amphibiens, ne vivent pas en permanence dans l'étang. Ils quittent la forêt où ils hibernent dès que la température remonte (entre mi-février et fin mars selon les années) pour venir pondre leurs oeufs dans l'étang, puis ils retournent vers la forêt. Les têtards naissent et vivent dans l'étang jusqu'à la métamorphose, qui les transforme en adultes miniatures (1 à 2 cm de longueur) vers le mois de juin. Ils migrent alors eux aussi vers la forêt.

Afin de protéger ces migrations, le Conseil Général du Val d'Oise a réalisé 3 crapauducs qui permettent aux amphibiens de traverser en sécurité la RD 85.

Cycle biologique de la Grenouille

Accouplement de Grenouilles rousses

Accouplement de Crapauds communs traversant la route

Ces amphibiens poursuivent leur chemin sur la route forestière Franconville-sous-bois

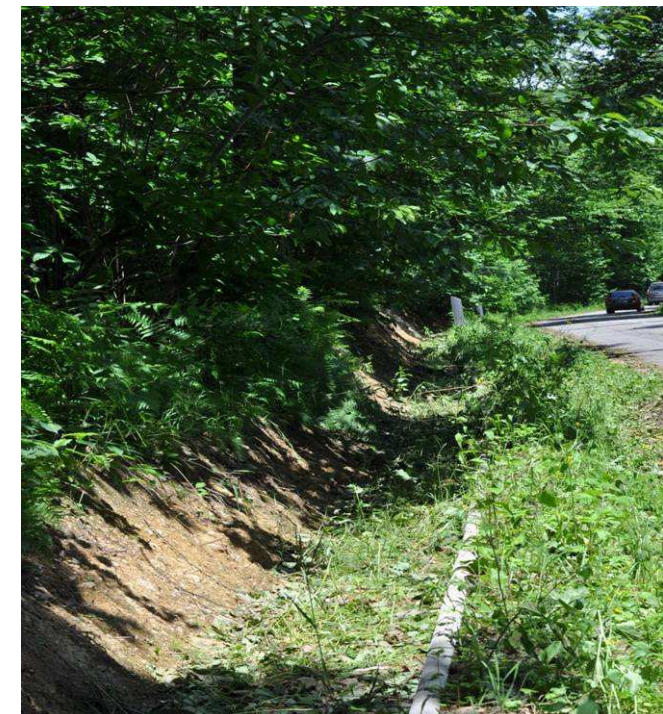
Pour protéger au mieux ces amphibiens et préserver leurs lieux de reproduction en accord avec le Conseil Général du Val d'Oise, l'Office National des Forêts a décidé

**de la fermeture de la route de Franconville-sous-bois à la circulation automobile du 15 février au 31 mars, la nuit, entre 17h et 8h.**

CEFC

Certifiée ISO 9001, ISO 14001

www.onf.fr



**Merci de votre attention**



**ANNEXES**

**MANIFESTATIONS EN FORET**

**TRAVAUX ACCUEIL**

**PRINCIPE DE COMMUNICATION**

Forêts de l'Isle-Adam et Carnelle



# LES MANIFESTATIONS EN FORET

## Les manifestations en forêt

- Environ 1000 demandes traitées par an par l'agence de Versailles
- Concernent des manifestations sportives : randonnées, cyclistes, scouts...
- Rappel du cadrage :
  - Un formulaire à remplir : date, horaire, nombre de participants, type de balisage...
  - Fournir un plan au 1/25000ème avec le circuit clairement inscrit
  - Demande à effectuer 90 jours avant la date de manifestation / [manif.versailles@onf.fr](mailto:manif.versailles@onf.fr)

# Les manifestations en forêt

- Transmission de la demande au terrain pour avis
- Critères d'autorisation :
  - planning d'activités liées à la gestion forestière
  - nombre de participants
  - autorisations déjà accordées...
- Les interdits :
  - le feu
  - sonorisation ou engins bruyants
  - sous-bois en régénération, espaces protégés
  - apport de déchets
  - le marquage par peinture ou craie

► Un rappel de ces consignes a été envoyé par courrier à tous les demandeurs.

# Travaux d'accueil

- Réfection de la Route Forestière de Franconville Ss Bois / Carnelle.
- Différents entretiens ponctuels de routes dont arasement d'accotements de la Route d'Asnières.
- Sécurisation route de la Queue de Champagne et route forestière du Lary : abattage/élagage de sécurisation sur 1600 ml.



Avant

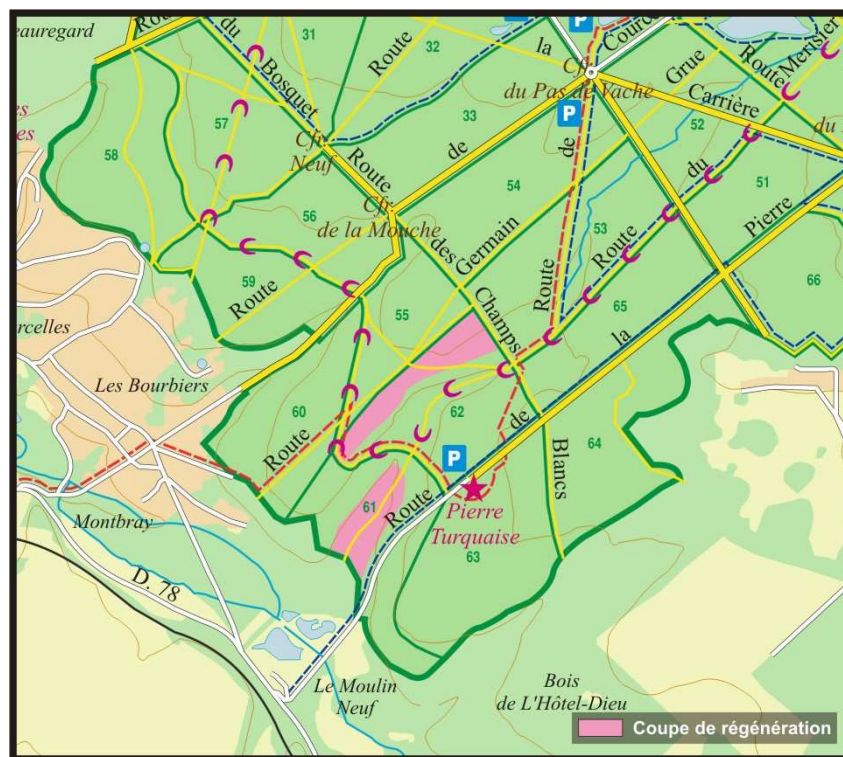


Après

# Quelques principes de communication

- **Communiqués sur les coupes :**

Ex des parcelles 61 / 62 FD  
Carnelle



communiqué COUPES  
FORET DOMANIALE DE CARNELLE  
2 juin 2014



Plan de la coupe - parcelles 61 et 62 en forêt de Carnelle

**Pour préparer la forêt de demain,**  
l'ONF réalise des coupes nécessaires  
en forêt domaniale de Carnelle

Gérée par l'Office national des forêts, la forêt domaniale de Carnelle bénéficie d'un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période de 2007-2026. Celui-ci prévoit des coupes nécessaires en 2014, sur les parcelles 61 et 62, situées sur les communes de Saint-Martin du Tertre et Presles. Elles contribueront au renouvellement de la forêt afin d'assurer sa pérennité.

## L'aménagement forestier

Il constitue la feuille de route pour le gestionnaire, sur une période généralement de 20 ans, en fixant les objectifs à court et à long terme et en prescrivant les actions à réaliser, après avoir fait l'état des lieux.

Il permet de programmer les coupes et les travaux nécessaires pour :

- éclaircir et renouveler la forêt
- favoriser la biodiversité
- entretenir et améliorer les équipements d'accueil.

Il est approuvé par arrêté ministériel.

> Les coupes programmées sur les parcelles 61 et 62 sont destinées à renouveler les arbres. Actuellement, l'ONF procède à l'exploitation du **taillis** (peuplement issu de rejet de souches). Cette opération sylvicole permet une première mise en lumière du peuplement qui va faciliter la germination des semis.

A l'automne 2014, l'ONF va réaliser une coupe **d'ensemencement**. Cette opération consiste à couper environ 30 à 40% des arbres ; l'apport de lumière est considérablement augmenté : les semis de chênes, frênes, érables vont pouvoir croître dans de bonnes conditions. Ils deviendront les arbres de demain.

Sur ces parcelles composées principalement de hêtres, châtaigniers, chênes et charmes, la coupe concernera des surfaces de 3 hectares (parcelle 61) et 7 hectares (parcelle 62).

## Illustration d'une coupe de régénération



Une forêt d'arbres vieillissants

Les arbres arrivés à maturité sont coupés

La forêt est renouvelée

# Quelques principes de communication

- **Pose de panneaux en forêt**  
3 types de coupes :  
régénération, amélioration,  
sanitaire



**Office National des Forêts**

## L'ONF prépare la forêt de demain...

**... en renouvelant les arbres de cette parcelle**

**Que se passe-t-il dans ma forêt ?**  
L'ONF réalise une coupe de régénération sur cette parcelle. Cette opération consiste à couper progressivement les arbres arrivés à maturité pour laisser s'épanouir de jeunes semis ou des nouveaux plants par l'apport de lumière. Ils seront votre forêt de demain.

**Illustration d'une coupe de régénération**

- une forêt d'arbres matures
- de jeunes semis d'arbres et de nouveaux plants
- une forêt renouvelée

Le bois récolté alimente directement une filière de transformation riche d'emplois : construction, fabrication de meubles... Une nouvelle vie commence pour le bois.

Cette action est programmée dans le cadre de l'aménagement, document de gestion durable de la forêt, qui participe au développement durable de votre territoire.

En favorisant la pose de jeunes arbres, je prépare la forêt de demain et je produis un matériau écologique et une énergie renouvelable : le bois.

[www.onf.fr](http://www.onf.fr)

Pour votre confort, merci de rester sur les chemins.



**Office National des Forêts**  
Forêt domaniale de Rambouillet

## L'ONF prépare la forêt de demain...

**...en plantant 13 000 arbres sur cette parcelle**

**Que se passe-t-il dans ma forêt ?**  
Suite à une coupe de régénération et une opération de broyage de la végétation, l'ONF a planté 13 000 arbres à l'automne 2013 (chênes sessiles) sur une surface de 9 hectares. Ils remplaceront l'ancien peuplement arrivé à maturité. La plantation a été clôturée afin d'éviter les dégâts causés par les animaux.

**Planter pour régénérer la forêt**  
En général, le forestier s'emploie à régénérer la forêt à partir de la germination naturelle des graines des plus beaux arbres (semenciers) se trouvant en place. On appelle cela la **régénération naturelle**. Cependant, lorsque la régénération naturelle est absente ou impossible (arbres trop vieux) ou s'il y a nécessité de changer d'essence forestière, il met en œuvre une **régénération artificielle**. Dans ce cas, la nouvelle forêt sera issue d'une plantation de très jeunes arbres. C'est le cas de la parcelle 8.22.

En favorisant la pose de jeunes arbres, je prépare la forêt de demain et je produis un matériau écologique et une énergie renouvelable : le bois.

Cette action est programmée dans le cadre de l'aménagement, document de gestion durable de la forêt. Elle contribue au renouvellement de la forêt domaniale de Rambouillet.

**PEFC**

[www.onf.fr](http://www.onf.fr)

# Quelques principes de communication

- Les panneaux chantier

Positionnés sur chaque coupe

  
**DANGER**  
**Travaux forestiers**  
**Accès interdit au public**

**SÉCURITÉ**  
Votre présence sur le chantier met en péril votre sécurité et celle des professionnels qui travaillent.

**SECOURS**  
Pompier 18 112  
SAMU 15  
Gendarmerie 17

Date du début du chantier		Durée prévue	
Emplacement du chantier		N° de parcelle	
Commune		N° de parcelle	
Nature des travaux		Volume ou surface du chantier	
Entreprise	Adresse	Téléphone	Nombre de salariés

**Coupe d'amélioration**

L'ONF réalise sur cet espace une **coupe d'amélioration** visant à favoriser la croissance des arbres. Cette opération consiste à exploiter les arbres désignés par le forestier afin de donner plus de lumière à leurs voisins. Cela favorise une croissance harmonieuse des plus beaux arbres.



Gestionnaire des forêts publiques, l'ONF réalise des travaux en forêt qui participent à l'amélioration et au renouvellement des peuplements : coupes d'éclaircie et de régénération, plantations, entretien de jeunes peuplements...

Une remise en état sera effectuée en fin de travaux.

Merci de votre compréhension

**L'ONF prépare la forêt de demain**

Agence Interdépartementale de Versailles  
21 rue Édouard Charton  
78020 Versailles  
ag.verseilles@onf.fr  
www.onf.fr

Certifié ISO 9001 et ISO 14001



# Quelques principes de communication

- Réalisation de flyers et boîtage pour les riverains





# Quelques principes de communication

- **Création d'affiches**

- Usagers, calendrier chasse... Réflexion en 2014 sur des chartes des usagers : promeneurs, vélos, cavaliers...

## GARDEZ VOS CHIENS SOUS CONTRÔLE !



La divagation des chiens est interdite en forêt

Afin de préserver la tranquillité des animaux de la forêt, les chiens doivent toujours rester sous le contrôle direct de leurs maîtres et à proximité.

Un chien est en état de divagation\* s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou éloigné de plus de 100 mètres, ou abandonné.

Par ailleurs, pendant la saison de mise à bas des mammifères et de nidification des oiseaux, du 15 avril au 30 juin de chaque année, il est interdit de promener les chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières (arrêté ministériel du 31 juillet 1989).

Le non-respect de ces consignes est passible d'une amende.

\*Article L 311-13 du Code rural



## PROMENEURS ATTENTION !



Si vous trouvez un faon, ne le touchez pas.

Même si vous le voyez seul, il n'est pas abandonné.

Les premiers jours de sa vie, sa mère le laisse à l'abri, dans les fourrés car elle va chercher de la nourriture pour pouvoir l'allaiter.



# Quelques principes de communication

## Création d'un site internet 'en forêt de ...'

ONF - Un patrimoine de nature et de culture en milieu urbain - Windows Internet Explorer

http://www.onf.fr/enforet/marly/@index.html

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Revenir à l'accueil du portail

# En forêt... de Marly

Tout le portail ONF

En forêt > Marly > Explorer > A la découverte > Un patrimoine de nature et de culture en milieu urbain

### Un patrimoine de nature et de culture en milieu urbain

Vestige de l'ancienne "forêt d'Yveline" qui s'étendait sur toute la plaine de Versailles, la forêt domaniale de Marly occupe une butte allongée et très fertile dans l'ouest parisien. Aujourd'hui la forêt est vieillissante et les forestiers s'emploient à la régénérer. Promeneurs et sportifs aiment se ressourcer dans cet espace de nature ancré dans son paysage urbain.

> La forêt dans son territoire

### Actualités

L'ONF réalise des travaux forestiers en forêt domaniale de Marly (bois de Louveciennes) - 27/02

### ...et aussi

**Le savez-vous ?**

Les tiques peuvent transmettre la maladie de Lyme, pensez à vous protéger

**Envie d'une sortie en forêt ?**

Sur les traces de l'ancien domaine des ...

Office National des Forêts

Agence de Versailles

### Objectifs :

- Donner des informations sur la forêt,
- Angle découverte
- Actualités : travaux forestiers, événements...